

Questions orales

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander si cette série de réunions vise à revoir la politique du gouvernement actuel ou si le gouvernement essaie d'en arriver à un accord général, comme nous avons été amenés à le croire? Le gouvernement a-t-il renoncé à l'accord général avec les principaux éléments de l'économie, dont il était question dans le discours du Trône? Ce but a-t-il été abandonné ou le gouvernement se contente-t-il d'une série de discussions? En quoi consiste cet accord général, c'est ce que j'essaie de savoir? Nous sommes en démocratie. Le gouvernement ne peut-il pas mettre la Chambre dans le secret?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, étant donné que nous sommes en démocratie, nous mettrons non seulement la Chambre dans le secret en faisant un compte rendu à mesure que les discussions progressent, mais aussi le pays et tous les secteurs de l'économie.

Une voix: C'est le jeu des confidences.

M. Turner (Ottawa-Carleton): J'ai employé aujourd'hui l'expression «compréhension réciproque» ou «collaboration réciproque». C'est bien, mais je me permets de rappeler au député que nous n'arriverons jamais à la compréhension réciproque, à la collaboration ou à un accord général sans mener un dialogue comme celui-ci.

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre s'il pourrait nous dire quel genre de dialogue il mène? Où veut-il en venir avec ce dialogue? Voilà ce que nous voulons savoir. Il dit que ce genre de dialogue est nécessaire, mais de quoi s'agit-il au juste?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, le dialogue porte sur la situation économique, les causes profondes de l'inflation et la façon dont on peut le mieux contenir et réduire graduellement la situation inflationniste dans notre pays.

Une voix: Surveillez vos paroles, John.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Ce n'est pas la première fois que j'utilise cette expression, que ce soit ici ou ailleurs, mais c'est la première fois que le député l'entend.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Ça vaut mieux que lutter.

M. Hees: Pierre lutte contre l'inflation et John la réduit graduellement!

● (1130)

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, le pays a rejeté le genre de politique restrictive, déflationniste, coercitive et centralisée que l'honorable représentant préconisait au cours de la campagne électorale. Nous nous y prenons autrement, et comme nous procédons avec circonspection, étant donné la compréhension qui existe dans notre pays, nous sommes satisfaits de la façon dont se poursuit ce dialogue.

* * *

LE BUREAU DU PREMIER MINISTRE

LE GROUPE CONSULTATIF DES QUESTIONS ÉCONOMIQUES—
LES MOTIFS DE LA FORMATION

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au premier

[M. Turner (Ottawa-Carleton).]

ministre. Pendant que le dialogue dont a parlé le ministre des Finances se poursuit, vu les rapports selon lesquels le premier ministre aurait formé son propre groupe non gouvernemental de conseillers économiques composé principalement d'universitaires qu'on appelle maintenant parfois «le groupe des sept», et étant donné que le premier ministre a déclaré hier qu'il tenterait de donner une réponse à la Chambre au sujet de la composition de ce groupe, je veux savoir pourquoi ce groupe de conseillers a été formé, selon quels critères ses membres ont été choisis, et s'ils ont prêté le serment du secret habituel?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, à l'invitation de mon chef de cabinet, un groupe d'économistes professionnels s'est réuni à Ottawa à quelques reprises afin d'informer mon cabinet sur des questions d'importance économique qui, selon eux, traduisent de façon juste leur opinion sur la situation économique du Canada.

LE GROUPE CONSULTATIF DES QUESTIONS ÉCONOMIQUES—
LA QUESTION DE LA PARTICIPATION DU MINISTRE DES
FINANCES

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, puis-je poser au premier ministre une question supplémentaire. Le premier ministre pourrait-il nous dire si le ministre des Finances a donné son accord à la création de ce nouveau comité plutôt secret qui ne fait rapport qu'au cabinet du premier ministre, et le ministre des Finances est-il au moins invité à quelques-unes des séances de ce groupe?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, il s'agit d'un groupe d'économistes indépendants et bien entendu, si le ministre des Finances désirait assister à leurs réunions, il le pourrait. Mais les ministres n'assistent pas à leurs réunions; je n'y suis allé moi-même qu'une seule fois pour les rencontrer.

M. Stevens: Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre des Finances a-t-il effectivement assisté à une des séances de ce groupe?

M. Trudeau: Non, monsieur l'Orateur, pas à ma connaissance.

LE GROUPE CONSULTATIF DES QUESTIONS ÉCONOMIQUES—
LES NOMS DES MEMBRES ET DES ENTREPRISES
REPRÉSENTÉES

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser encore une question au premier ministre. Il m'a répondu qu'il étudierait la possibilité de fournir les noms des personnes qui, d'une part, représentent certaines entreprises et qui, d'autre part, représentent une banque commerciale, noms qu'un journal a mentionnés dans un rapport; le premier ministre est-il à même de nous fournir ces noms ainsi que celui des entreprises et des établissements qu'il représentent? Pourra-t-il aussi faire savoir à la Chambre si le gouvernement paie leurs dépenses ou non?